

Les oubliés.es

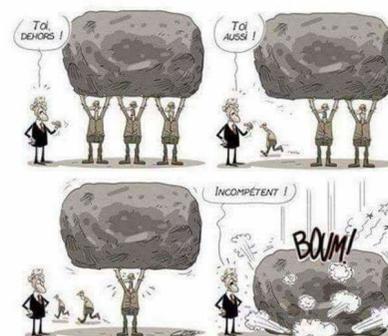
La crise sanitaire fait apparaître au grand jour les conséquences des 20 000 postes d'administratif-ves supprimés depuis 2003 (-29% des effectifs de la filière administrative) !

Alors qu'elle parle de « RH de proximité », l'objectif affiché par l'administration est d'accentuer la dématérialisation. Lors d'un Groupe de Travail « outils numériques de communication lors des opérations de mobilité enseignante », l'administration a présenté un portail mobilité pour le mouvement intra-académique, inspiré des plateformes de contestation privée (assureurs, opérateurs téléphoniques...). Sur ce portail, les personnels dialogueront avec un « assistant DPE virtuel » ou un *chatbot*. Voilà ce que l'administration considère comme de la « proximité », le fait de pouvoir poser des questions à un robot. Une belle façon de réduire le personnel à terme ! L'agent aura aussi accès à un nuage de mots pour l'aider sur les questions les plus récurrentes.

Comble de l'ironie, le Rectorat y voit une revalorisation du métier de gestionnaire qui serait libéré des petites tâches pénibles (photocopies, réponses banales...) et pourrait se concentrer exclusivement sur des situations plus complexes et enrichissantes. Bien évidemment, le rectorat n'envisage aucune revalorisation réelle avec un plan de reclassement massifs des personnels de catégorie C en B, et B en A. Nationalement, c'est un saupoudrage de 100 nouveaux postes d'attachés et 750 SAENES financés par des suppressions de postes en catégorie C qui vont offrir des débouchés de carrière aux 40 000 agent-es de catégories B et C... Quant aux non titulaires, le ministère ne propose aucun plan spécifique de résorption de la précarité.

Privatisation expérimentale

Dans les départements de la Somme et du Lot le ministère expérimente les services de la startup Andjaro dans la gestion des remplacements du premier degré : « *Trouvez du personnel pour vos besoins court terme en temps réel et en toute simplicité. Mobilisez instantanément les collaborateurs appropriés et disponibles, internes ou externes, grâce à une plateforme de staffing omnicanale.* »



La CGT refuse cette déshumanisation, elle exige les embauches nécessaires et la mise en place de titulaires-remplaçants pour les personnels administratifs. Elle revendique un plan titularisation et un plan réel massif de requalification !

MASQUEZ-MOI CE TURN-OVER !

La loi de « modernisation » ouvre la possibilité d'une durée d'occupation minimum d'un poste pour des catégories de personnels pour lesquels ce n'était pas le cas jusqu'ici (durée mini et/ou maxi d'occupation de poste). Le ministère se saisit de cette possibilité pour imposer un temps d'occupation **minimum de 3 ans** pour les agents nommés dans le corps des Attachés d'Administration de l'Etat (AAE) suite à :

une scolarité dans un institut régional d'administration (IRA) ;

la réussite du concours interne organisé par le ministère ;

une promotion au choix par la voie de la liste d'aptitude.

La justification du ministère est qu'il y a trop de « turn-over » sur les postes d'ATSS, plutôt que de se poser la question de l'attractivité des postes le ministère contraint les agents à rester sur poste !

IL FAUT DÉGELER LE POINT D'INDICE !

Montant de référence du CIA

Services académiques et EPLE

CTA du 14 octobre

	2020	2021
Attaché-es	600	650
SAENES	300	350
ADJAENES	200	250

Après des années de gel du point d'indice, la question des salaires devient urgente. Afin de compenser l'inflation, le SMIC augmentera de 2,2% au 1^{er} octobre. Cette revalorisation est une conséquence mécanique prévue par le code du travail (article L.3231-5). Mais rien n'est prévu pour le dégel du point d'indice !

La CGT revendique aucun salaire brut mensuel inférieur à 2 250 euros (soit en net 1 800 euros) et une hausse de salaire immédiate pour toutes et tous de 400 €.

Adhérer



Face à ces offensives,

**pour améliorer nos conditions de travail et de salaires,
la solution est de s'organiser et de se syndiquer !**

La CGT est le syndicat de tou-te-s les salarié -e-s , elle a des représentant-e-s dans les Comités Techniques Académiques et Départementaux, en CHSCT-départemental. Ses militant-e-s vous accueilleront et vous aideront à vous informer sur vos droits et, le cas échéant, à vous défendre ! Adhérer à la CGT, c'est partager des valeurs communes basées sur la solidarité, la démocratie et l'action collective, rassembleuse et unitaire !

CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux
92 000 NANTERRE

cgteducversailles@gmail.com

Tel : 06 40 16 79 39

